



Actions de réduction des végétaux des ménages de Rennes Métropole dont la mise à disposition de tondeuses mulching et broyeurs via des structures relais

Cadre de restitution : Étude de l'ADEME

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Rennes Métropole
4, avenue Henri Fréville
CS 44220
<https://metropole.rennes.fr/>

Mots-clés: Espace privé ADMINISTRATION PUBLIQUE, , MENAGE, PREVENTION DES DECHETS, EDUCATION ENVIRONNEMENTALE,, COOPERATION LOCALE, DECHETS VERTS, BROYEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Une collecte des végétaux en porte-à-porte est réalisée sur la partie intrarocade de la Ville de Rennes depuis 1995. Dans le cadre du PLP signé avec l'ADEME en 2009, l'accent a notamment été mis sur la prévention des végétaux. La production de ceux-ci s'élevait alors à 86 kg/hab/an. Des actions en matière de gestion durable des végétaux ont été mises en place (subventions de matériel à des associations, opérations de broyage en déchèterie, etc.).

En parallèle, la Métropole s'est engagée de 2011 à 2013 dans le projet européen « Miniwaste », visant à minimiser la production des déchets organiques dans les zones urbaines. Ce projet a notamment permis de développer le compostage partagé : 450 aires sont actuellement en fonctionnement, dont 300 sur la Ville de Rennes. Un nouvel objectif a été fixé à travers le programme ZDZG : réduction de 14 kg/hab/an de végétaux. En 2017, la production s'élevait à 69 kg/hab/an.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Réduire les tonnages de végétaux pris en charge par la collectivité (apports en déchèterie et collecte en porte-à-porte)
- Inciter à une gestion à la parcelle des végétaux en impulsant des changements de pratiques chez les habitants
- Développer l'économie de la fonctionnalité (intérêt de la location ou du prêt par rapport à

l'achat)

Résultats quantitatifs:

Équipement et participation :

- Depuis 1995, 33 600 composteurs individuels vendus puis distribués (52 % des foyers potentiels équipés selon enquête menée en janvier 2017)
- 450 aires de compostage collectif installées (plus de 20 000 foyers potentiels concernés et 800 référents de site identifiés)
- 52 établissements de restauration collective accompagnés au compostage
- 21 tondeuses mulching et 30 broyeurs achetés pour des mises à disposition de structures relais du territoire
- Mise à disposition des matériels cités par 13 structures relais : à date, 6 mairies, 2 maisons/associations de quartier, 2 maisons/associations de l'environnement, 1 association de jardins familiaux, 1 fédération départementale des MFR 3, 1 association (Vert le Jardin)
- 150 à 200 personnes sont formées à la gestion durable des végétaux par an
- Bilan de l'opération « Sapins malins » de janvier 2018 : plus de 3 500 sapins broyés, environ 1 000 personnes sensibilisées, 20 opérations en communes réalisées et une sur la Ville de Rennes et 27 tonnes de végétaux valorisées

Tonnages détournés :

- En 2016, le compostage partagé a permis de détourner 1 600 tonnes de biodéchets des OMR
- En 2016, le compostage individuel a permis de détourner 5 100 tonnes de biodéchets des OMR
- En 2014, le projet Miniwaste a estimé que 16 000 t de végétaux étaient évités par le broyage et le mulching

Résultats qualitatifs :

- Actions qui participent aux changements de comportement en matière de gestion à la parcelle des végétaux
- Utilisation en structurant sur les aires de compostage partagé du broyat obtenu
- Gain pour les structures relais de prêt de broyeurs : nouvelles adhésions, nouveaux services

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

- **Achat par Rennes Métropole et mise à disposition par des structures relais (communes, associations..) de broyeurs de végétaux et de tondeuses pour les particuliers :**

Des broyeurs électriques et thermiques ont été achetés par la collectivité en décembre 2016 et sont mis à disposition des usagers du territoire par le biais de structures relais volontaires (associations, communes, maisons de quartiers, etc.). Des conventions sont passées avec ces structures relais qui sont chargées de leur mise à disposition, de la formation des habitants qui empruntent et de l'entretien courant du matériel. Les structures désireuses de participer à cette opération peuvent candidater auprès de la Métropole en remplissant un dossier de candidature. Chaque structure établit ses propres modalités de mise à disposition (gratuité ou facturation du prêt, montant de la caution, etc.) et établit un

contrat de prêt avec les usagers.

La liste des structures relais est disponible sur le site internet de la collectivité :

<http://metropole.rennes.fr/pratique/actu-pratique/l-info-pratique-des-dechets/empruntez-les-broyeurs-de-rennes-metropole/>

Chaque broyeur est équipé d'un compteur afin de quantifier le nombre d'heures d'utilisation. Un bilan annuel est demandé à chaque structure relais (nombre d'utilisateurs, nombre de mises à disposition, durée moyenne des mises à disposition, estimation du volume de branchages broyés, etc.), l'utilisation du broyat ; les améliorations et les perspectives de ce service.

Ce nouveau dispositif permet aux structures relais de :

- Proposer un service à ses adhérents et à sa population communale,
 - Sensibiliser et former à de nouvelles pratiques de gestion in situ des végétaux,
 - Favoriser l'économie du partage/collaborative.
-
- **Compostage de proximité :**

Compostage individuel :

Depuis octobre 2015, des composteurs en plastique sont mis à disposition des habitants gratuitement (inscription obligatoire permettant de suivre le taux d'équipement), ils étaient auparavant vendus au prix de 20 euros l'unité.

Les distributions sont assurées par un prestataire sur les 7 plateformes de végétaux du territoire et sur trois lieux distincts à Rennes.

Compostage partagé :

Le développement et le suivi des sites de compostage partagé est assuré par un prestataire (Vert le Jardin depuis 2014). Après un an d'accompagnement, les sites deviennent autonomes. Des rencontres pour les référents de site sont organisées une à deux fois par an : elles permettent de faire le tour des actualités, de présenter les outils de communication, de partager des retours d'expérience, etc.

Le prestataire en charge du compostage partagé réalise également des prestations de broyage et fait donc le lien avec les aires de compostage partagé comme par exemple lors des opérations sapins malins ou le broyat de sapins sert à alimenter les espaces structurant.

L'approvisionnement en structurant est assuré par le prestataire et par la direction des jardins de la Ville de Rennes.

- **Formation à la gestion durable des végétaux :**

Depuis 2011, Rennes Métropole propose des formations gratuites à la gestion durable des déchets organiques. Ces formations, actuellement animées par l'association Vert le Jardin auprès des habitants de la Métropole, permettent de sensibiliser les participants à la gestion durable de leurs déchets de

cuisine et de jardin. Elles comportent deux sessions : l'une ciblée sur les techniques du compostage, la seconde sur la valorisation des tailles et tontes.

Chaque année, plus d'une centaine d'habitants participent à la vingtaine de sessions de formations. Depuis 2014, les formations sont délocalisées dans différents lieux de la Métropole (Écocentre de la Taupinais, jardins associatifs et partagés, maisons de quartiers, etc.), afin d'intervenir au plus près du public.

Six sessions pour le compostage et six pour la valorisation des tailles / tontes sont proposées chaque semestre.

Objectifs :

1 / Inciter les habitants volontaires à se renseigner et à se former,

2/ Améliorer les techniques du compostage pour les restes de cuisine et de jardin,

3/Découvrir comment valoriser la taille des arbustes et la tonte de la pelouse grâce aux mulching et au broyage.

- **Campagne de communication sur les bennes de collecte :**

Les bennes de collecte sont utilisées comme support de communication depuis 2009 à raison de deux campagnes thématiques minimum par an. En 2016, le thème de la campagne était la gestion des végétaux in situ. La campagne sera reconduite au printemps 2018.

- **Opération « Sapins malins » :**

Des opérations de broyage des sapins est réalisée depuis 2015 après les fêtes de Noël par le prestataire Vert le Jardin. Les sapins déposés par les usagers sont broyés et le broyat obtenu utilisé comme structurant pour les sites de compostage collectif et en paillage sur des allées de jardins familiaux de la Ville de Rennes.

Ces opérations sont l'occasion de sensibiliser les habitants à la gestion durable des végétaux en permettant à chaque personne de repartir avec du broyat. Face au succès des précédentes éditions, cette opération a été reconduite. En janvier 2018, 20 communes ont accueilli ces opérations. Sur la ville de Rennes des enclos à sapin ont été implantés sur chaque quartier et une animation « café-broyage » a été proposée pour conclure l'opération et sensibiliser les habitants.

- **Opérations de broyage sur les plateformes de végétaux et déchèteries :**

Des opérations de broyage de végétaux gratuites sont organisées sur les plateformes de végétaux de la Métropole situées à Brécé, Clayes, Corps-Nuds, Le Rheu, L'Hermitage, Saint-Erblon et Saint-Sulpice-la-Forêt ainsi que sur quelques déchèteries pour sensibiliser les habitants aux techniques du broyage et du paillage et faire la promotion des formations et de la mise à disposition de broyeurs.

Planning:

- 2006 : premier composteur collectif installé
- 2010 – 2012 : projet européen Miniwaste

- 2011 : formations gratuites à la gestion durable des végétaux pour les habitants
- Dans le cadre du PLP : subventions d'associations pour l'achat de broyeurs
- Dans le cadre du ZDZG à partir de 2015 : signature de conventions d'objectifs avec les communes volontaires pour des subventions de matériels de broyage
- Achat de 30 broyeurs sur 2016 et 2017
- Achat des 5 tondeuses mulching en 2017

Année principale de réalisation:

2016

Moyens humains :

En interne :

- Pour le suivi technique de la gestion durable des végétaux : 1 ETP (technicien) à 50% depuis 2010
- Pour le suivi des sites de compostage partagé autonomes : 1 ETP à 100 % depuis l'été 2016

Moyens financiers :

Achat de matériel :

- Coût d'achat des broyeurs électriques : 900 €/unité
- Coût d'achat des broyeurs thermiques : entre 1200 et 3 000 € selon le modèle
- Coût d'achat des tondeuses mulching : 500 €/unité

Coût d'une campagne de communication sur les bennes de collecte :

- Création : 12 000 € par visuel
- Fabrication et pose des adhésifs : 26 000 € par campagne

Dépenses 2016 (marchés avec Vert le Jardin) :

- Accompagnement au compostage partagé : 157 807 €
- Formations et stand d'animations : 32 327 €
- Opération « Sapins malins » : 6 304 € (5 918 € pour les animations et 386 € pour la conception des affiches)

Partenaires mobilisés :

- Prestataire « Vert le jardin » et Tribord pour les opérations de broyage en déchèterie
- ADEME dans le cadre du PLP et TZDZG
- Union Européenne dans le cadre du projet « Miniwaste »

VALORISATION

Facteurs de réussite :

- Volonté politique forte pour travailler sur des actions aux effets pas immédiats mais à même de changer les comportements dans la durée

- Mobilisation de moyens financiers et humains importants (jusqu'à 6 ETP dans le service prévention au plus fort de la démarche « Miniwaste »)
- Dispositif de compostage partagé basé sur l'engagement des habitants
- Communiquer de manière large et soutenue à l'échelle du territoire sur les actions et opérations menées

Difficultés rencontrées :

- Nécessité de suivre les actions sur la durée et d'entretenir la motivation des usagers

Recommandations éventuelles:

Bien cadrer les conditions de mise à disposition et d'entretien des broyeurs dans la convention passée avec la structure relai : nécessite de la communication, une formation des structures à l'utilisation du matériel, un suivi des structures et du matériel de la part du technicien de la collectivité, etc. Il y a du temps à investir pour des résultats.

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **Février 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.